



École Sainte Trinité – Cardinal Mercier 1  
Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles  
Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be







## Liste de matériel pour la classe de 2<sup>e</sup> maternelle

### Les koalas




Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

#### Matériel obligatoire :

-  - un **cartable** à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis.
-  - une **boîte** à tartines facile à ouvrir et une **boîte** avec la collation facile à ouvrir.
-  - une **gourde** avec de l'eau.
- des **vêtements de rechange** : 1 slip ou culotte, 1 pantalon, 1 paire de chaussettes.  
  
- apporter des sandales de gym qui resteront à l'école.

Pour plus de facilité pour prendre soin de votre enfant, et si vous le souhaitez, vous pouvez déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :

-  - un ou plusieurs paquets nominatifs de **lingettes**;
-  - une ou plusieurs boîtes nominatives de **mouchoirs**.

Merci d'avance,

Madame Vanessa



École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1054 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : [direction@stcm1.be](mailto:direction@stcm1.be)

## FRAIS SCOLAIRES 2024-2025

pour les élèves de la classe de 1<sup>re</sup> / 2<sup>e</sup> maternelle

### Frais scolaires obligatoires

<b>visites et sorties culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 11 € : animation « Le monde d'Ayden »</li><li>• 6,50 € : spectacle de la compagnie « Les 3 chardons »</li><li>• 5 € : sortie au théâtre « Pierre de Lune »</li><li>• 4 € : activité sur les abeilles et les mystères de la vie du sol (2 animations)</li><li>• 3,50 € : activité « Bulle de savon »</li><li>• 2 € : musique avec Julia (8 animations)</li><li>• 2 € : activité Kamishibai (2 animations)</li><li>• gratuit : plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo...)</li><li>• gratuit : visite à la ludothèque et à la bibliothèque (3 fois sur l'année)</li><li>• gratuit : animation Wheelie (musée à l'école)</li><li>• gratuit : sortie au Rouge-Cloître ; sortie en forêt ; à la découverte du quartier</li></ul> <p><i>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</i></p>
---------------------------------------	--

### Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

<b>repas chauds et potage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• gratuit pour les élèves de maternelle</li></ul>
<b>surveillance de la cour de récréation et de la sieste</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 € par mois (attestation fiscale)</li></ul>
<b>garderie (attestation fiscale)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45</li><li>• + 1 € / jour de 16h45 à 17h45</li><li>• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines</li><li>• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines</li></ul> <p><b>⚠ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard</b></p>

### Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL<sup>1</sup>

<b>ateliers parascolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin.</li></ul> <p>Vous recevrez le planning et la fiche d'inscription deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.</p>
<b>fonds solidaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux fois par an, au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.</li></ul> <p>2 x 20 €</p>

### Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

### Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

<sup>1</sup> LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien